



Disponibilité des procès-verbaux (PV) de la municipalité d'East Hereford

À la suite de la demande de la population, la Municipalité d'East Hereford informe les citoyens que les **procès-verbaux (PV)** sont **disponibles pour consultation au bureau municipal**, durant les **heures normales d'ouverture**.

Les **PV** sont également toujours accessibles sur le site Internet de la municipalité.

Nous vous remercions de votre intérêt et de votre collaboration.

Bazar de bizarreries

Œuf frais de poule en liberté 5\$ la douzaine

Au 715 chemin De Larivière,

Hélène Levasseur 819-658-1212

Calendrier des prochaines publications du Fouineur

Mars : La date limite pour recevoir les articles est le 15 mars

Avril : La date limite pour recevoir les articles est le 15 avril

Mai : La date limite pour recevoir les articles est le 15 mai

Date de la prochaine réunion du conseil municipal

Le Fouineur Bulletin d'information

East Hereford :

819 844-2463

St-Venant-de-Paquette :

819 658-3660

Vous pouvez nous soumettre
articles et photos en tout temps.

direction@easthereford.ca

Bonjour, chers citoyens et chères citoyennes,

Mon message d'aujourd'hui porte sur le civisme.

Il est regrettable qu'une petite municipalité comme la nôtre soit touchée par des actes de vandalisme. Encore une fois, la patinoire et la cabane à patins ont été la cible de gestes inacceptables.

Chaque acte de vandalisme entraîne des coûts importants. Il s'agit d'argent provenant de vos taxes qui doit être utilisé pour réparer et entretenir les infrastructures municipales endommagées. Ce sont des sommes qui pourraient autrement servir à améliorer nos services et nos installations.

Afin de protéger nos espaces publics, nous devons malheureusement envisager l'installation de caméras de surveillance. Notre objectif est de préserver des lieux sécuritaires et accueillants pour toutes les familles, et surtout pour les enfants de notre municipalité.

Si vous êtes témoins de comportements inappropriés dans nos lieux publics, nous vous invitons à communiquer avec le service des loisirs ou avec la municipalité afin de nous en informer.

Informations importantes :

La salle située au sous-sol de l'église est disponible à la location pour vos activités et événements. Pour effectuer une réservation ou obtenir des informations, il suffit de communiquer avec la municipalité ou avec Monsieur Bernard Roy.

Concernant la demande reçue visant à rendre les procès-verbaux des réunions du conseil accessibles autrement que par le site Internet de la municipalité, il est possible de vous en procurer une copie imprimée directement au bureau municipal.

Rappel :

Le 7 mars prochain aura lieu le tournoi de poche organisé par le service des loisirs. Nous vous invitons à vous inscrire ou simplement à venir encourager les équipes participantes.

Le 3 mars prochain de 10h à 11 h 30 à la bibliothèque d'East Hereford il y a un magnifique atelier de fabrication de papier artisanal, l'activité est pour les 5 à 12 ans. Pour l'inscription 819-844-2463 et c'est Gratuit

Merci de votre collaboration et de votre engagement envers notre belle municipalité.

Anick-Nadia Gauthier Arbour

Mairesse d'East Hereford



<u>Revenus</u>	<u>Budget</u>
Taxes sur la valeur foncière	492 980
Taxes sur une autre base	107 930
Compensations tenant lieu de taxes	7 112
Transfert relatif à des ententes de partage et autres	163 589
Services rendus	25 919
Imposition de droits	750
Autres revenus	12 500
Surplus accumulé	
Total des revenus	810 780

<u>Dépenses</u>	<u>Budget</u>
Administration générale	223 131
Conseil	45 138
Sécurité publique	92 268
Transports	314 215
Hygiène du milieu	65 478
Santé et bien-être	5 295
Aménagement, urbanisme et développement	18 751
Loisir et culture	45 130
Frais de financement	1 374
Total des dépenses	810 780



Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette

5, chemin du Village, Saint-Venant-de-Paquette (Québec), JOB 1S0
Téléphone : (819) 658-3660 Télécopieur : (819) 658-0985
Site web : saint-venant-de-paquette.org
Courriel : direction@saint-venant-de-paquette.ca

Province de Québec
MRC de Coaticook
Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette :

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 4 août 2025, le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette a adopté le projet de règlement numéro 25-372 relatif à l'entretien et l'occupation des bâtiments ;

QUE la loi modifiant la *Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives* adoptée le 25 mars 2021 apporte plusieurs changements au milieu municipal, notamment en ce qui a trait au contrôle des démolitions, à la protection du patrimoine immobilier et aux régimes d'entretien des bâtiments ;

QU' une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 30 mars 2026 à 19h00 au 5, chemin du Village. L'objet de cette assemblée est de consulter la population, et plus particulièrement les résidents propriétaires d'immeubles classés patrimoniaux assujettis par ce règlement. Au cours de cette assemblée, le conseil de la municipalité, par l'entremise du maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

QUE l'original dudit projet de règlement soit conservé dans les archives municipales, au bureau municipal de l'Hôtel de Ville situé au 5, chemin du Village à Saint-Venant-de-Paquette, où il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

QUE le projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ à Saint-Venant-de-Paquette, ce 23^e jour de février 2026.


Mélissa Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mélissa Gaudreau, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus par l'affichage d'une copie au babillard du Centre communautaire et sur le site Internet de la Municipalité, entre 9h00 et 16h00, le 23^e jour de février 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23^e jour de février 2026.


Mélissa Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière



Pour rendez-vous ou informations : 819-849-7011 #224
cabmrccoaticook.org/services/rapports-impots



CLINIQUES D'IMPÔT SANS RENDEZ-VOUS

Tous les mardis du 24 février au 28 avril, de 13 h à 16 h
2 mardis en soirées le 17 mars et 7 avril, de 16 h à 19 h

OÙ: À la salle Action, 87 rue Main Ouest à Coaticook

Stationnement en face



Faites connaître la clinique d'impôt du CAB : elle pourrait bien répondre à vos besoins ou à ceux de quelqu'un de votre entourage !

✓ Pour être admissible

- Personne seule : Revenus annuels de 40 000 \$ ou moins
- Couple : Revenus annuels de 55 000 \$ ou moins
- 1 adulte avec 1 enfant : Revenus annuels de 55 000 \$ ou moins
- Ajoutez 5 000 \$ de revenus pour chaque personne à charge supplémentaire
- Revenus d'intérêts et de dividendes : Moins de 1 000 \$ par année
- Travailleur autonome: Revenus de 1000\$ ou moins et aucune dépense d'emploi.

✓ À apporter

- Feuillet fiscal 2025
- Avis de cotisation 2024 (fédéral et provincial)
- Relevé 31 (locataires)
- Relevé de taxes municipales (propriétaires)
- Reçus de frais médicaux

Nous tenons également à informer la population que, pour l'année 2025, seulement deux dates de cliniques d'impôts sur rendez-vous seront offertes dans certaines municipalités. Cette décision s'explique par un faible nombre d'inscriptions observé dans certains secteurs au cours des dernières années. Pour toute question, veuillez communiquer avec nous au 819 849-7701, poste 224.

À noter : Il n'y aura pas de clinique d'impôt à East Hereford comme les années passées

Location de salle – Sous-sol de l'Église d'East Hereford

La salle du sous-sol de l'Église est disponible à la location pour vos événements : fêtes, réunions, activités communautaires, etc.

Tarification :

- 250 \$ si le ménage est effectué par les personnes qui louent la salle
- 300 \$ si le ménage est pris en charge (aucun ménage à faire après l'événement)

Tables et chaises en surplus disponibles

Pour réserver ou obtenir de l'information :

Bernard Roy : 873-545-8824
Sanny Tanguay : 819-844-2463

Simple, pratique... et zéro stress si vous prenez l'option ménage

Venez explorer votre bibliothèque

Quand : samedi 28 février

Heure : entre 10 h et 11 h 30

Pourquoi : connaître

- les collections de livres disponibles
- les services numériques, par exemple : l'accès aux revues du Québec
- le service de prêts entre bibliothèque
- la généalogie
- etc ...

Un petit goûter sera servi sur place.

Au plaisir de vous rencontrer !



Le Fouineur

Cabane à sucre 2026 – East Hereford



Fondation Bel Environ
d'East Hereford

La **Fondation Bel Environ d'East Hereford** vous invite, pour une **3e année consécutive**, à son traditionnel repas de **Cabane à sucre 2026**, au sous-sol de l'église d'East Hereford, samedi le 14 mars 2026, à midi.

Vous pouvez vous procurer des billets auprès de :

- **Hélène Boivin et Normand Roy** : 819-514-8824
- **Réal Beloin** : 819-844-2223
- **Céline Émond** : 873-545-8800
- **Kéven Gobeil** : 819-861-2055
- **Patrick Swezey** : 514-641-7921
- **Bernard Roy** : 873-545-8824

Prix des billets :
0 à 5 ans : **gratuit**
6 à 12 ans : **12 \$**
13 ans et + : **30 \$**

Des billets sont également disponibles au bureau municipal

Repas sans gluten disponible sur demande préalable

Billets en quantité limitée 8 billets achetés = table réservée

Dégustation de tire d'érable sur neige à l'extérieur de l'église

Venez vous régaler et partager un beau moment printanier avec nous

— **Fondation Bel Environ**
Bernard Roy et Patrick Swezey

**Vos sacs d'épicerie et de magasinage sont usés?
Vous cherchez une idée de cadeau ? Ne cherchez plus.**

La Fondation Bel Environ d'East Hereford vous offre de beaux sacs confectionnés par une artisane de notre village, madame Diane Beaulieu.

Ils sont faits à partir de sacs de plastique, résistants et lavables. C'est idéal pour votre magasinage et votre épicerie et c'est un joli cadeau de différentes couleurs.

Vous pouvez vous en procurer auprès de Bernard Roy : 873.545.8824 et lors de la Cabane à sucre du 14 mars prochain.

Coût : 25\$ l'unité



Comité des Loisirs

Le comité des Loisirs souhaite vous informer que des **bris et des actes d'incivilité** ont récemment été constatés à la patinoire. Voici ce qui a été remarqué lors d'une inspection :

- ⇒ Trois pelles cassées
- ⇒ Des cannes de bière laissées à l'extérieur
- ⇒ De la bière répandue sur le plancher de la cabane à patin
- ⇒ Un support (rack) servant à aider les enfants à apprendre à patiner a été endommagé

La patinoire est un **lieu communautaire**, entretenu grâce au travail acharné de bénévoles. Ces gestes nuisent directement aux enfants, aux familles et à tous ceux qui souhaitent profiter de cette installation.

Nous rappelons à tous l'importance de respecter les lieux, le matériel et les règles en vigueur. Ensemble, faisons en sorte que la patinoire demeure un endroit sécuritaire, propre et agréable pour tous.

Merci de votre collaboration
— Le comité des Loisirs



Activités des Loisirs pour 2026

- ♦ 07 mars : Tournoi de poches
- ♦ 20 juin : Fête des Voisins et St-Jean Baptiste
- ♦ Du 24 au 26 juillet : Tournoi Rosco
- ♦ 05 décembre : Fête de Noël

Il se peut que d'autres activités s'ajoutent !

Petit message chaleureux du bureau de poste d'East Hereford

Pour les citoyens desservis par la **poste rurale**, nous vous faisons un petit rappel tout en douceur

Merci de bien **déneiger l'accès à votre boîte aux lettres** afin de faciliter la livraison du courrier durant l'hiver. Un petit geste qui fait une grande différence pour votre factrice et votre facteur!

Un immense merci pour votre collaboration et votre compréhension



Au plaisir,
Brigitte Inkel
Bureau de poste d'East Hereford